

ARRÊTÉ N° 2026 – 35

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – COLLEGES ENSEIGNANTS ET BIATSS

La Directrice de l'Institut d'études politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 719 à D. 719-40 et D. 741-9 à D. 741-11;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;
Vu l'arrêté 2026-25 relatif à la composition du comité électoral consultatif ;
Vu l'arrêté 2026-27 (modificatif) relatif à l'ouverture et organisation des élections au Conseil d'administration – enseignants et BIATSS ;
Vu l'arrêté 2026-31 relatif à la composition du bureau de vote ;
Vu l'arrêté 2026-33 relatif aux résultats du premier tour des élections au Conseil d'administration – enseignants et BIATSS ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;
Vu le règlement intérieur ;

ARRETE

Article 1 : Sont proclamés les résultats du second tour organisé les lundi 5 et mardi 6 octobre 2026 en vue de l'élection des membres du conseil d'administration pour les sièges restant à pourvoir à l'issue du premier tour des 28 et 29 septembre 2026.

Article 2 : Rappel des résultats du premier tour et résultats du second tour

A l'issue des résultats du premier tour, neuf (9) sièges sur onze (11) avaient été attribués, comme suit :

Collège A (professeurs et assimilés):

- M. Philippe Aldrin
- M. Nicolas Badalassi
- M. Walter Bruyere-Ostells
- M. Alexandre Ciaudo
- Mme Céline Gimet

Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche) :

- Mme Sophie Doudet
- Mme Rachel Joubert
- M. Adrien Vitse

A l'issue du second tour, des lundi 5 et mardi 6 octobre, les résultats suivants sont constatés pour les sièges restant à pourvoir au sein du Collège B :

- Mme Sophie Daviaud
- M. Benoit Pouget

Collège C (BIATSS) :

- Mme Anne Martin

Article 3 : La durée du mandat des représentants enseignants et BIATSS est de 3 ans, à compter du 30 septembre 2026, date de proclamation des résultats du premier tour.

Article 4 : La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, 7 octobre 2026,

Alessia LEFÉBURE,
Directrice

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 08/10/2026

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 08/10/2026

